

Ville de Lévis Communiqué

Pour diffusion immédiate

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE DÉVOILEMENT DES ARMOIRIES ET DE L'IDENTIFICATION VISUELLE DE LA VILLE DE LÉVIS

Lévis, le 27 novembre 2002. Au cours d'une cérémonie protocolaire, M. Jean Garon, maire de Lévis, a présidé au dévoilement des armoiries et de l'identification visuelle de la Ville de Lévis en présence des membres du conseil, des employés de la Ville et de représentants des sociétés historiques du territoire.

Les armoiries s'inspirent de celles de François Gaston, duc de Lévis, alors que l'identification visuelle (le logo) reprend l'écu et la couronne des armoiries en les modifiant quelque peu dans un but de simplification. Par leur fonds, les armoiries et le logo se veulent un rappel de notre histoire. Par ses formes modernes et stylisées, l'identification visuelle nous projette vers un avenir que nous désirons tous prospère et dynamique. Les armoiries originales ont été modifiées par l'ajout de dix feuilles de chêne rappelant les dix municipalités regroupées formant le territoire actuel de la Ville de Lévis. La devise « TOUJOURS À L'AVANT-GARDE » fait, quant à elle, référence au courage des premiers habitants du territoire et à la situation géographique de Lévis, véritable avant-poste de la capitale de la Nouvelle-France. La devise traduit aussi le caractère innovateur de notre milieu dont on trouve de nombreux exemples à l'instar de Monseigneur Déziel, d'Alphonse Desjardins et des nombreux chefs d'entreprises qui assurent aujourd'hui notre prospérité.

Il est intéressant de noter au sujet des armoiries et de l'identification visuelle de la Ville qu'elles ont été produites avec la gracieuse collaboration du Groupe Dorcas sous la coordination de la Direction des communications. Les concepteurs de ces éléments visuels ont pu compter sur les judicieux conseils de M. Jacques Lemieux, historien, et sur la précieuse assistance des quatre sociétés historiques du territoire de la Ville de Lévis.

Dans son allocution, M. Garon a expliqué l'importance pour la Ville de Lévis de se doter de nouvelles armoiries et d'une identification visuelle qui soient à la fois éloquentes, significatives et à la hauteur des aspirations de tous les citoyens et citoyennes. Les armoiries ont une vocation officielle et protocolaire. Elles représentent la Ville en tant qu'institution publique et servent lors des grandes occasions. L'identification visuelle est d'utilisation plus courante. Elle sert d'image de marque, de référence quotidienne en quelque sorte. Dans cet esprit, les armoiries adoptées par la Ville se rattachent à l'histoire mais nous projettent aussi vers l'avenir alors que l'identification visuelle (le logo) est simple, immédiatement perceptible et facilement reconnaissable. Ce sont en définitive les critères qui ont servi à l'élaboration et au choix des symboles graphiques par les autorités de la Ville de Lévis.

- 30 -

Source : André Roy, adjoint
Direction des communications
834-6609